SUDBURY ON P3A 5C1

0202254

NAOUFAL ZERAI A/S NAOUFAL ZERAI 2-1825 RUE SHERBROOKE E MONTRÉAL QC H2K 1B4

Détails concernant l'avis

Numéro d'assurance sociale	XXX XX4 769
Année de base	2021
Période de paiement	juil 2022 - juin 2023
Date d'émission	5 juil 2022
Centre fiscal	Sudbury ON P3A 5C1

Avis du crédit pour la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (CTPS/TVH)

Nous ne pouvons pas calculer le montant auquel vous avez peut-être droit pour chaque période parce que nous n'avons pas toute l'information nécessaire. Si vous nous fournissez les renseignements demandés dans la section Explication, nous les examinerons et vous dirons si vous avez droit à un montant.

Merci.

Bob Hamilton Commissaire du revenu



Détails concernant l'avis

NAOUFAL ZERAI A/S NAOUFAL ZERAI 2-1825 RUE SHERBROOKE E MONTRÉAL QC H2K 1B4

Numéro d'assurance sociale	XXX XX4 769
Année de base	2021

Explication

Nous ne pouvons pas calculer le montant du CTPS/TVH auquel vous avez peut-être droit pour juillet 2022 à avril 2023. Pour cela, il nous faut :

- votre revenu de toutes provenances, en dollars canadiens, en 2021 avant votre entrée au Canada
- le revenu de toutes provenances de votre époux ou conjoint de fait, en dollars canadiens, en 2021 avant son entrée au Canada

Autres renseignements

Si vous voulez informer l'ARC d'un changement ou si vous avez des questions, allez à canada.ca/arc-prestations ou à canada.ca/mon-dossier-arc, composez le 1-800-387-1194 ou écrivez au centre fiscal à l'adresse indiquée à la page 1 de cet avis.

Pour vous assurer de recevoir le bon montant, vous devez nous informer immédiatement si :

- vous déménagez
- vous changez d'état civil ou de nom
- vous ou votre époux ou conjoint de fait n'êtes plus un résident du Canada
- vous n'avez plus le même nombre d'enfants à votre charge
- vous commencez ou cessez la garde partagée d'un enfant
- vos renseignements bancaires ont changé
- la personne à qui s'adresse cet avis est décédée

Définitions

Année de base : Année visée par la déclaration de revenus que nous utilisons pour calculer votre prestation

Période de paiement : Période de 12 mois qui commence en juillet et se termine en juin de l'année suivante

Aide aux personnes ayant une déficience auditive, visuelle ou de la parole

Vous pouvez obtenir cet avis en braille, en gros caractères ou en format audio. Pour en savoir plus sur les médias substituts, allez à canada.ca/arc-medias-substituts. Si vous utilisez un téléimprimeur, composez le 1-800-665-0354.

Pour des raisons de confidentialité, les agents de l'ARC peuvent seulement discuter de cet avis avec vous ou votre représentant autorisé.

Mon dossier

Utilisez Mon dossier pour consulter et gérer les renseignements sur vos prestations en ligne :

- Faites le suivi de vos paiements de prestations pour enfants et familles
- Mettez à jour votre adresse
- Consultez et mettez à jour la liste des enfants à votre charge
- Mettez à jour votre état civil
- Organisez votre dépôt direct
- ... et beaucoup plus encore

Pour vous y inscrire, allez à canada.ca/mon-dossier-arc.

Communications frauduleuses (arnaques)

L'ARC protège les renseignements personnels des contribuables et des bénéficiaires de prestations. Nous ne vous demanderons jamais de fournir vos renseignements personnels par courriel, par message texte ou en cliquant sur un lien, ni de payer au moyen d'une carte de crédit prépayée. Pour savoir comment détecter une arnaque et vous en protéger, allez à canada.ca/impots-securite.